

<https://www.snetap-fsu.fr/Nlle-Aquitaine-Apprentissage-le-Snetap-FSU-s-adresse-au-President-de-Region.html>



Nlle Aquitaine - Apprentissage : le Snetap-FSU s'adresse au Président de Région

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Suite aux prises de position du Président de la Région Nouvelle Aquitaine, sur la politique de formation professionnelle, notamment devant le Président de la République, sur la primauté de l'apprentissage la section régionale du Snetap-FSU a décidé de lui adresser un courrier pour l'interpeller sur le sujet et exprimer sa position.

Le Snetap-FSU rappelle d'abord que les établissements d'enseignement agricole public portent à la fois l'enseignement professionnel par la voie initiale scolaire et par la voie initiale par apprentissage.

Mais un discours de plus en plus offensif sur le développement de l'apprentissage nous inquiète car aucun débat public sur la légitimité d'un enseignement professionnel basé uniquement sur l'apprentissage n'a eu lieu. Peu à peu la promotion de l'apprentissage se transforme en propagande au service d'une idéologie rétrograde rendant encore plus difficile les discussions objectives et faisant apparaître ce discours comme seule vérité pour l'enseignement professionnel.

Si l'apprentissage permet une insertion professionnelle plus rapide pour une partie de celles et ceux qui l'ont suivi, ces seuls chiffres ne peuvent pas justifier le choix d'orientation politique de la Région. Ainsi, il est impossible d'exclure du débat : l'effet d'essoufflement de cette insertion à long terme pour les apprentis-es, les disparités très grandes qui existent entre les filières et les niveaux de diplômes, les problèmes liés à la discrimination des jeunes (selon le genre et l'origine) dans l'accès aux entreprises, les difficultés rencontrées par les anciens-nes apprentises lors de leur reconversion de carrière et la qualité de l'enseignement initial qui doit permettre en amont de faciliter cette reconversion.

C'est aussi oublier rapidement que les objectifs de l'enseignement professionnel ne sont pas uniquement utilitaristes et qu'ils ne doivent pas être mus par la seule volonté d'insertion professionnelle immédiate.

Le Snetap-FSU reste opposé au travail des plus jeunes et est favorable à une scolarisation jusqu'à 18 ans (au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans). Ainsi pour les mineurs-es l'apprentissage ne peut être qu'un outil palliatif qui permet dans certains cas de lutter ponctuellement contre le décrochage scolaire.

Sur ce point, l'enseignement initial scolaire, lorsqu'il est correctement doté, est souvent exemplaire et permet d'accueillir sans discrimination tous et toutes les élèves, souvent issus-es des milieux les plus défavorisés. La formation initiale scolaire joue à plein son rôle de service public en s'adaptant à leurs difficultés scolaires, en leur permettant d'accéder à des formations supérieures et en cherchant à atténuer les disparités sociales.

La volonté de développer l'apprentissage au forceps dans la région se fait trop souvent avec des exigences budgétaires qui entraînent des perturbations pédagogiques très importantes. Parmi celle-ci, la mixité des publics, c'est-à-dire le mélange des élèves ou étudiant.es et apprentis.es dans la même classe. L'organisation de l'emploi du temps et les progressions pédagogiques se font souvent au détriment de l'équilibre nécessaire à l'enseignement scolaire, provoquent l'éparpillement de l'individualisation et une dégradation inacceptable de la gestion du groupe classe. Cette proposition est de fait inefficace car le gain pédagogique lorsqu'il est possible est alors bien trop faible par rapport à l'énergie dépensée pour rendre cette mixité possible. Cette dépense d'énergie et la surcharge de travail inhérente se fait au détriment des élèves sous statut scolaire et donc, là encore, des élèves les plus fragiles, ce qui est intolérable. Ensuite la tentation est grande de laisser ces enseignements aux structures privées qui se félicitent des financements supplémentaires obtenus sans que la qualité de leur travail et leurs résultats soient démontrés, loin s'en faut.

Retrouvez le courrier du Snetap-FSU ci-dessous